

CHAPITRE VIII

Le positif en tant qu'autocréation

1. *Pensée abstraite et penser concret.* — La distinction entre la pensée abstraite et le penser concret est fondamentale, et la translation du problème de la pensée abstraite au penser concret est la clef de voûte de toute notre doctrine. C'est uniquement parce que la philosophie fixait l'abstrait (inconsciente du concret sur lequel il se greffe et en dehors duquel il est inconcevable), que surgirent les nombreuses doctrines qui ont tramé autour d'elle un filet de difficultés inextricables, barrant ainsi la route par laquelle elle eût pu sortir de l'empirisme. Car enfin l'empirisme n'est qu'une vision abstraite de la réalité, et toutes les difficultés sont dues à la position purement empirique de l'intelligence qui ne s'est pas encore élevée au point de vue spéculatif.

2. *Abstraction de la classification kantienne des jugements.* — Un des exemples les plus notables et les plus significatifs qu'on puisse citer de ces doctrines, nées sur le terrain de la pensée abstraite, est le tableau des jugements d'où Kant déduisit la série des catégories qu'il a exposée dans sa *Critique*. Pour résumer la méthode qui fut la sienne, je noterai qu'il divisa les jugements en trois classes, d'après leurs modalités : assertoires, problématiques et apodictiques, selon que le rapport entre le sujet et le prédicat est conçu comme réel, possible ou nécessaire. Or il n'est pas douteux que ces trois modes existent et qu'on n'en saurait trouver aucun autre en classant les jugements que nous pouvons ranger devant notre pensée et considérer comme le contenu de notre esprit : contenu inhérent, mais